Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_07-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 25
-représentés : 4

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, Mme CIVY Anne-Marie, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah, M. LE GOFF Philippe.

Secrétaire : M. LE PILLOUER Maël

DEL2026-03-07-DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX APPELES A SIEGER AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU STADE DE ROUDOUROU

Rapporteur : Philippe Le Goff.

Le syndicat mixte d'aménagement du stade de Roudourou a été créé par un arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2003 initialement pour une durée de 20 ans.
Le syndicat a pour vocation d'assurer :

- La maitrise d'ouvrage des travaux nécessaires à la mise aux normes et à l'amélioration des installations sportives du stade de Roudourou ainsi qu'à la construction des locaux à vocation économique pour les entreprises
- Le financement de ces travaux
- Le syndicat procède aux instructions administratives réglementaires, mène la recherche des partenaires financiers publics
- La gestion des équipements composant le stade de Roudourou et l'espace entreprises

En 2023, le syndicat mixte a été prolongé pour une nouvelle durée de 10 ans et les nouveaux statuts adoptés ont modifié le niveau de contribution des trois partenaires historiques du syndicat, à savoir le Conseil départemental, Guingamp Paimpol Agglomération, la ville de Guingamp et la répartition des sièges au conseil syndical qui est désormais la suivante :

Guingamp Paimpol Agglomération

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_07-DE

5 conseillers délégués titulaires
5 conseillers délégués suppléants
Ville de Guingamp
5 conseillers délégués titulaires
5 conseillers délégués suppléants
Conseil départemental
3 conseillers délégués titulaires
3 conseillers délégués suppléants

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DESIGNE pour le représenter au SMASR :

- **En qualité de délégués titulaires**
  - M. Philippe LE GOFF
  - M. Charles MONFORT
  - M. François DE QUELEN
  - M. Tugdual LE LAY
  - Mme Déborah LE GALL
- **En qualité de délégués suppléants**
  - M. Thomas BERTHE
  - M. Loïc GARREC
  - M. Steven KERHERVE
  - Mme Katell TANVEZ
  - M. Lionel PAPION

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)